



La victoire du CNDD-FDD appartient à tous les Burundais, selon le Général Major Evariste Ndayishimiye



Le Général Major Evariste Ndayishimiye, vainqueur de l'élection présidentielle du parti CNDD-FDD du 20 mai 2020, a livré ce lundi à Gitega, un message au cours duquel il a rendu grâce à Dieu d'avoir conduit le Burundi et les Burundais jusqu'au triple scrutin du 20 mai 2020, dans le calme. Il a félicité, au nom du parti CNDD-FDD, les Burundais qui ont répondu massivement à ces élections à un taux de plus de 87 % et qui ont voté majoritairement le candidat président de son Parti à un taux de plus de 68 % des voix exprimées et à un taux de plus de 80 %, avec un vote majoritaire des candidats conseillers communaux.

Il a ensuite signifié que la date du 20 mai 2020 marque un tournant démocratique honorable et inoubliable pour

tous les Bagumyabanga du parti CNDD-FDD et pour le Burundi et tous les Burundais. Pour lui ce triple scrutin est un signe éloquent d'un pas positif franchi par les Burundais dans le renforcement de la culture démocratique. C'est pour cela que la victoire du parti CNDD-FDD n'appartient pas seulement à lui seul. C'est aussi une victoire de la Démocratie.

Le vainqueur de l'élection présidentielle du 20 mai 2020 a félicité tous ceux qui ont voté pour le CNDD-FDD aux élections présidentielles, législatives et communales. Il a également félicité le Gouvernement du Burundi et S.E le Président Pierre Nkurunziza

Sommaire

page

La victoire du CNDD-FDD appartient à tous les Burundais, selon le Général Major Evariste Ndayishimiye

1

Différentes personnalités continuent d'adresser les messages de félicitation au Général Major Evariste Ndayishimiye

2

Le Ministère de l'Intérieur de la Formation Patriotique et du Développement Local salue le déroulement des élections du 20 mai 2020

3

Le Ministre en charge de l'agriculture visite les stations de dépulpage du café au Centre et au Nord du pays

4

Communiqué de Presse de la Réunion du Conseil des Ministres du Mercredi 27 mai 2020

7

pour la sagesse et l'intelligence dont ils ont fait preuve dans l'organisation de ces élections. Il a lancé un appel à la communauté internationale à soutenir le Burundi pour ce pas franchi dans la démocratie. Aux candidats aux élections du 20 mai 2020 qui étaient en compétition avec lui, il a exprimé ses remerciements, pour avoir essayé de faire leurs compétitions démocratiques dans la tolérance politique, ce qui selon lui a permis le bon déroulement des élections en général. Il a ainsi promis d'être à l'écoute des doléances de tous les Burundais en faveur d'un développement durable et inclusif du pays. Pour soutenir la victoire du 20 mai 2020, a souligné le Général Major Ndayishimiye. Il a appelé tous les Burundais à renforcer la paix et la sécurité, à faire preuve de sagesse et de respect mutuel dans leur diversité politiques. Il a fustigé toute forme

de suspicion ou d'intolérance qui serait liée au choix exprimé lors des élections. Il a recommandé la convivialité et le renforcement de bonnes relations de cohabitation, tout en appelant les réfugiés Burundais à l'étranger à regagner leur pays pour participer à son édification aux côtés de leurs compatriotes. Le Général Major Ndayishimiye a adressé ses remerciements à toutes les parties prenantes aux élections, notamment la CENI, les responsables administratifs à tous les niveaux, les instances judiciaires, les forces de l'ordre, pour leur implication au bon déroulement du scrutin. Il a aussi félicité les journalistes qui ont travaillé en synergie avec abnégation, ainsi que les observateurs nationaux et internationaux qui ont été des témoins oculaires du déroulement du scrutin.

(source: www.abpinfos.com)

Différentes personnalités continuent d'adresser les messages de félicitation au Général Major Evariste Ndayishimiye

Après la proclamation des résultats du triple scrutin électoral qui a eu lieu le 20 mai 2020 au Burundi et qui a montré que le Parti CNDD-FDD vient en tête dans les élections présidentielles, législatives et celles des Conseillers Communaux, différentes personnalités continuent d'adresser les messages de félicitation au Général Major Evariste Ndayishimiye qui a représenté ce parti aux présidentielles.

Sur son compte tweeter, le Président de la République du Burundi, Son Excellence Pierre Nkurunziza a félicité le Général Major Evariste Ndayishimiye pour sa large victoire qui confirme que la grande majorité des burundais adhèrent aux projets et aux valeurs qu'il incarne.

Sur le compte tweeter de la présidence de la République Démocratique du Congo, le Président, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi a félicité, lui aussi, le futur Président du Burundi le Général Major Evariste Ndayishimiye. Le Président congolais lui a assuré de sa disponibilité à œuvrer ensemble pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs.

Le Président de l'Assemblée Nationale le très hono-

rable Pascal Nyabenda et celui du Sénat le très honorable Réverien Ndikuriyont eux aussi adressé leurs messages de félicitations au candidat du Cndd-Fdd Général Evariste Ndayishimiye élu Président de la République pendant les élections du 20 mai 2020.

De leur part, les Bagumyabanga de la section belge du Parti CNDD-FDD ont adressé avec fierté leurs sincères félicitations à l'issue du triple scrutin électoral de ce 20 Mai 2020, et la proclamation des résultats par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Ils ont dit que l'élection à la Présidence de la République du Burundi, Excellence Général Major Evariste Ndayishimiye, leur honore tous, et est, une chance extraordinaire pour le Burundi qui a tant besoin d'hommes et de femmes de valeur, pour relever les défis dressés face au peuple burundais, dans son élan de quête d'une indépendance réelle appuyée par un développement endogène, auto-centré et auto-entretenu.

Ils ont continué en disant que, dans la mesure du possible, ils ne ménageront aucun effort pour répondre à l'appel vibrant des Burundais, visant la lutte contre la pauvreté et leur ambition d'œuvrer en sorte que chaque citoyen

burundais puisse bénéficier d'un espace de vie épanouissant et prospère pour la génération actuelle et à venir.

Ils ont clôturé en souhaitant à Son Excellence le Général Major Evariste Ndayishimiye, pleins succès dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions et que le Tout Puissant l'assiste, le guide, le préserve en toute chose et que sa famille soit une bénédiction pour le Burundi.

Quant à la section Norvège du Parti CNDD-FDD, elle a invité le monde entier à célébrer avec le peuple Burundais la victoire écrasante du peuple burundais aux élections du 20 mai 2020. Elle a félicité le Général Major Evariste Ndayishimiye élu Président de la République du Burundi 2020-2027.

Les Bagumyabanga de la section Hollande du Parti CNDD-FDD, n'ont pas manqué à féliciter le nouveau Présidente de la République du Burundi, Général Major Evariste Ndayishimiye en disant que son courage naturel et les bons projets pour le dé-

veloppement du pays ont motivé les burundais de l'élire parmi les autres avec qui il était en compétition. Ils ont aussi promis de le soutenir dans tous les projets qu'il entreprendra pour le développement du pays.

La Communauté Sant' Egidio de Rome a elle aussi félicité le Président élu du Burundi Général Major Evariste NDAYISHIMIYE dans des élections qui se sont bien déroulées et exprime sa disponibilité à collaborer avec les futures institutions.

D'autres personnalités et partis politiques notamment monsieur Dieudonné NAHIMANA, l'ancien Président Monsieur Sylvestre NTIBANTUNGANYA, le Président de l'AJAP Monsieur Eric Nsengiyumva, coalition Kira-Burundi, FNL, FPN Imboneza, coalition COPA, FDP ont également adressé des messages de félicitation au Général Major Evariste Ndayishimiye. Ils appellent ce dernier à gouverner pour l'intérêt de toute la population burundaise. (Rédaction MAE)

Le Ministère de l'Intérieur de la Formation Patriotique et du Développement Local salue le déroulement des élections du 20 mai 2020



Le Ministre de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Local a rendu public mardi, le 26 mai 2020, une déclaration dans laquelle il se réjouit que les élections se sont déroulées dans le calme, la paix et la sécurité.

Le Ministre Pascal Barandagiye a profité de l'occasion pour féliciter les élus en l'occurrence le Général

Major Evariste Ndayishimiye « pour la confiance que la population a placée en lui pour diriger le pays dans la paix, l'unité et la recherche du développement, conformément à ses promesses lors de la campagne électorale ».

Comme il reste 3 scrutins à savoir les sénatoriales, les collinaires et les administrateurs communaux, le Ministre Pascal Barandagiye a demandé à la population et aux politiciens de préparer ces scrutins dans la paix et la sécurité à l'instar des 3 premiers scrutins.

Le Ministre Pascal Barandagiye exhorte les vainqueurs à ne pas narguer les vaincus et à ces derniers d'accepter le verdict des urnes. Il invite toute la population à continuer à se préparer au reste des élections dans le calme.

« Nous demandons à la population burundaise en général de soutenir les nouveaux organes dirigeants du pays, aux vainqueurs et aux vaincus de se souvenir qu'ils sont les fils et filles d'une même nation, de partager et de s'entraider parce les élections sont passagères tandis que la cohabitation est pour toujours », a conclu Pascal Barandagiye. (source. www.rtnb.bi)

Le Ministre en charge de l'agriculture visite les stations de dépulpage du café au Centre et au Nord du pays



Dans le cadre du suivi de la campagne café 2020-2021, le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Dr Déo Guide Rurema, en compagnie du Secrétaire Permanent et du Directeur Général de l'Office de Développement du Café (ODECA), a effectué, du 26 au 27 mai 2020, une visite sur différentes stations de dépulpage-lavage, des plantations caféières et des pépinières des plants de caféiers des provinces de Muramvya, Gitega, Karusi, Muyinga, Ngozi et Kayanza. L'objectif de cette visite était de se rendre compte du déroulement de la campagne café 2020-2021.

Au premier jour, le ministre Déo Guide Rurema, à la tête d'une délégation des hauts cadres du ministère en charge de l'agriculture, a visité différentes stations de dépulpage-lavage des provinces de Muramvya, Gitega et Karusi. Il s'agit de la station de dépulpage-lavage de la coopérative Nyarunazi en commune Rutegama dans la province Muramvya, la station de Muremera en commune Giheta et celle de Mwanzari en commune Makebuko dans la province de Gitega. La visite s'est poursuivie à la station de dépulpage-lavage de Ruvubu en commune Shombo dans la province de Karusi, puis à la station de dépulpage-lavage MICOSTA de Muyinga en commune et province Muyinga. Dans toutes les stations visitées, le Ministre en charge de l'Agriculture recueillait les avis des gestionnaires et caféiculteurs.

A cette occasion, le Ministre Dr Déo Guide Rurema a tenu à préciser que la quantité totale du café cerise déjà réceptionnée au 25 mai 2020 était de 42 823, 166 tonnes.

Au moment où la production du café cerise va atteindre son pic dans les deux prochaines semaines, et compte tenu des desideratas des caféiculteurs, le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de

l'Elevage Dr Déo Guide Rurema appelle les gestionnaires des stations de dépulpage-lavage de prendre leurs dispositions pour augmenter les heures de travail au-delà de 18h afin de recevoir toute la quantité de cerise cueillie chaque jour. A ce sujet, le Ministre Dr Deo Guide Rurema a expliqué que si la cerise cueillie n'est pas dépulmée endéans 6 heures, les caféiculteurs procèdent au dépulpage artisanal chez eux, ce qui réduit la qualité du café parche.

Le Ministre en charge de l'Agriculture a aussi fait savoir qu'il s'observe des méconduites de la part de certains dépulpeurs et certains caféiculteurs notamment l'installation anarchique de quelques centres de transit à l'insu de l'ODECA, de l'utilisation des balances non conformes, du refus de recevoir la cerise B, conduisant ainsi à la production du café washed et le refus de procéder à la sélection pour séparer la cerise A de la cerise B. Il a averti que des mesures drastiques ont été prises à leur rencontre pour la bonne marche de la campagne café.

Les caféiculteurs rencontrés ont indiqué à la presse qu'ils apprécient positivement le déroulement de la campagne café depuis que la gestion de ce secteur a été repris par le Gouvernement. Ils ont affirmé qu'ils n'ont plus de soucis en ce qui concerne le paiement. En cette période où le transfert du café parche des stations de dépulpage-lavage est en cours, le Ministre Dr Deo Guide Rurema invite tous les acteurs à vérifier si le café est réellement acheminé dans les usines et s'assurer que les fiches de transfert utilisées sont celles délivrées par l'ODECA.

Au total, 214 stations de dépulpage-lavage sont fonctionnelles sur tout le territoire national dont : 100 gérées par l'ODECA, 44 appartenant aux coopératives membres du COCOCA, 57 appartenant aux sociétés privées et 13 appartenant aux coopératives non membres du COCOCA.

Le Ministre Dr Deo Guide Rurema a également indiqué que dans les zones non couvertes par les stations de dépulpage-lavage de l'ODECA a autorisé l'installation des centres de traitement du café là où c'est nécessaire.

Au deuxième jour, la visite des centres de traitement et de développement du café s'est poursuivie en province Ngozi et Kayanza et la délégation du Ministère en charge de l'Agriculture était conduite par le Secré-

taire Permanent en compagnie du Directeur Général de l'ODECA et des hauts Cadres de ce Ministère.

Ils ont notamment visité la station de dépulpage-lavage de Gisagara en commune Ngozi. Il s'est fait remarquer que le café cerise parvient difficilement à cette station à cause des installations anarchiques et illégales des centres de transit du café cerise éparpillés appartenant à une coopérative privée.

Cette délégation a visité par la suite la station de dépulpage-lavage Butegana situé sur la colline Shikanoni en commune et province Kayanza.

Les promoteurs de cette pépinière sont soutenus par le Projet d'Appui à la Compétitivité du secteur café et dispose de 16842 plants de caféiers qu'ils vont distribuer gratuitement aux agriculteurs.

S'exprimant sur l'état des lieux de cette campagne, le Directeur Général de l'ODECA, Niyungeko Emmanuel a indiqué que la campagne café 2020-2021 se déroule normalement même si les défis persistent. Il a cité notamment un problème lié à la sélection et la séparation de la cerise A de la cerise B au niveau

des stations de dépulpage. Il a affirmé comprendre les préoccupations des caféiculteurs faisant état de la maturation jaunâtre et non rougeâtre de la cerise aux mois de mai et juin suite au changement de saison et de climat. Il les a rassurés et a promis de donner l'autorisation de classer cette cerise jaunâtre dans la catégorie A au lieu de la classer dans la catégorie B.

Soucieuse d'assurer le développement du secteur café, la délégation du ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage a poursuivi ses visites à la plantation d'une plantation caféière située sur la colline Musasa en commune Kiremba dans la province de Ngozi appartenant à une coopérative privée. La délégation a ensuite visité une pépinière située sur la colline Gatika en commune Busiga dans la province de Ngozi et appartenant à une association de 15 personnes. (source: www.rtnb.bi)

Les Chefs de Missions Diplomatiques accrédités au Burundi ont pris acte des élections de 20 mai 2020.

Le mercredi 27 mai 2020, les chefs de Missions Diplomatiques accrédités au Burundi composés des Ambassadeurs d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de Belgique, du Canada, de Chine, d'Egypte, de France, du Japon, du Kenya, du Nigeria, de l'Ouganda, des Pays-Bas, du Royaume Uni, de Suisse, de Tanzanie, de Turquie, de l'Union Européenne, des Chargés d'Affaires des Etats Unis d'Amérique, de la République Démocratique du Congo, du Secrétaire Exécutif de La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, du Résident Coordinateur des Nations Unies, ont pris acte des résultats provisoires des élections Présidentielles, Législatives et des Conseillers Communaux présentés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) le 25 mai 2020.

Ces Chefs de Missions Diplomatiques saluent la forte participation des Burundais au triple scrutin du 20 mai 2020. Ils encouragent tous les acteurs du processus électoral à préserver un climat pacifique en prenant notamment en compte l'appel de la Commission de l'Union Africaine et du Secrétariat des

Nations Unies à tous les acteurs politiques à « s'abstenir de tout acte de violence et à privilégier la concertation dans le traitement des différends électoraux.»

Dans l'intérêt de la population burundaise, ces Chefs de Missions Diplomatiques exhortent donc tous les acteurs nationaux à faire preuve de responsabilité et à résoudre les différends pouvant résulter du processus électoral à travers les procédures légales existantes.

En fin, ces Chefs de Missions Diplomatiques ont fait savoir qu'ils réitèrent leur volonté d'accompagner le peuple burundais dans son progrès vers la stabilité, la démocratie et la justice, en alignement avec les Objectifs du Développement Durable. (Source : Rédaction MAE)

Remerciements aux intervenants dans le suivi des élections du 20 mai 2020

Avec la disponibilité des résultats provisoires des élections du 20 mai 2020, en date du 28 mai 2020, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a remercié sincèrement tous les intervenants qui ont contribué à la réussite de ces élections. Pour la CENI, il s'agit de reconnaître à chacun, selon sa participation, que chacun a mérité par rapport à son engagement à la réussite du processus électoral. Premièrement, la CENI remercie vivement le peuple burundais, qui a compris que les élections c'est pour lui. Il a fait preuve de maturité et a massivement fait le déplacement pour désigner ses dirigeants et représentants dans les nouvelles institutions. Deuxièmement, la CENI remercie les institutions de la République : le Gouvernement, le Parlement, l'Institution Judiciaire, les institutions chargées de la Sécurité et de la Défense, l'Administration en général, qui ont mis les moyens et les facilités d'organisation des scrutins, qui ont mobilisés la population et l'ont assuré sur sa sécurité et leur a permis de répondre massivement à cet important rendez-vous. Troisièmement, la CENI remercie les partis politiques et les candidats aux différents niveaux qui ont concouru loyalement avec fairplay et retenue. La CENI les encourage car ils ont fait avancer la démocratie et qui ont collaboré avec lui dès le démarrage du processus électoral jusqu'aujourd'hui. Quatrièmement, la CENI remercie aussi les observateurs nationaux issus de 39 organisations de la société civile et des confessions religieuses qui ont suivi attentivement les opérations électorales au cours des scrutins dans l'ensemble du pays et qui ont fait de leurs conclusions depuis quelques jours. Parmi les 39

organisations, il en a une dont les conclusions ne concordent pas avec celles des autres malgré que la grande majorité d'entre elles accordent globalement un satisfecit à ces opérations. La CENI recommande à l'organisation intéressée d'analyser minutieusement les conditions d'observation de ses envoyés qui ont fait qu'ils aboutissent à des conclusions complètement marginales.

Cinquièmement, la CENI remercie les membres des Missions Diplomatiques et Consulaires accrédités à Bujumbura qui aussi suivi les opérations de vote et apprécie positivement le déroulement des élections. Leur initiative de participer à l'observation, c'est un signe d'amitié entre leur pays ou organisations et le Burundi.

La CENI remercie les médias qui ont assisté et rapporté les opérations électorales depuis l'ouverture des bureaux de vote, en passant par le vote lui-même, la clôture, le dépouillement des votes et la compilation des résultats au niveau communal et même provincial. Les Médias ont donc été des témoins privilégiés de l'ensemble du processus. La CENI apprécie le courage et le dynamisme qui ont caractérisé ceux qui se sont engagé sur terrain et ils ont aidé les burundais à suivre tout le déroulement des élections.

La CENI remercie également le personnel de la CENI et ses délégués à tous les niveaux jusqu'aux bureaux de vote, qui se sont investis pour la réussite des élections. Les membres du bureau de la CENI sont reconnaissants. (Source : Rédaction MAE)

Tendance à la baisse des prix de certains produits vivriers

Il s'observe actuellement une tendance à la baisse des prix de certains produits sur le marché suite à la récolte de la deuxième saison culturale. La situation se présente ainsi au lendemain d'une flambée des prix des produits vivriers des deux derniers mois suite aux rumeurs qui ont circulé comme quoi il allait y avoir un confinement dû au coronavirus, ce qui avait poussé les gens qui ont des moyens à rafler les produits vivriers non périssables sur le marché, au point de créer une pénurie. Parmi ces produits figure le haricot qu'il y a quelques jours était devenu très rare au point que le

prix d'un kilogramme qui variait entre 1800 à 2400 FBu suivant la qualité, a baissé jusqu'à osciller entre 850 à 1500 FBu. Le prix du riz a également baissé car la meilleure qualité qui était à 2.200 se retrouve à 1.800 FBu. Les autres qualités de riz sont à un prix qui varie entre 1.400 à 1.600 FBu.

(source: www.abpinfos.com)

1

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Secrétariat Général du Gouvernement**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION DU CONSEIL
DES MINISTRES DU MERCREDI 27 MAI 2020**

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 27 mai 2020 sous la présidence de son Excellence le Président de la République, Monsieur Pierre NKURUNZIZA.

Les dossiers suivants ont été analysés :

- 1. Plan stratégique multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle, deuxième génération (PSMSAN II)**, présenté par les Services de la II^{ème} Vice-Présidence de la République.

Le Gouvernement de la République du Burundi s'est engagé à tout mettre en œuvre pour améliorer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population burundaise. Conformément à son Plan National de Développement et aux différentes stratégies sectorielles, des interventions à haut impact ont été initiées et mises en œuvre.

Grâce aux multiples efforts du Gouvernement, la production agricole a augmenté d'une manière générale à travers tout le pays et les prix des denrées alimentaires de première nécessité ont été stabilisés ou même diminués sur les marchés. La situation nutritionnelle s'est beaucoup améliorée et la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans a sensiblement diminué.

La malnutrition est une problématique multifactorielle qui nécessite une réponse multisectorielle. Pour mieux canaliser les efforts, le Gouvernement de la République du Burundi a mis en place des structures organisationnelles afin de renforcer la coordination multisectorielle et à tous les niveaux. En outre, il s'est avéré indispensable d'élaborer des outils puissants de coordination afin de permettre le rassemblement de toutes les parties prenantes autour d'un cadre commun d'actions pour une meilleure synergie. D'où l'élaboration du Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

L'objectif général est d'augmenter la production agricole diversifiée garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour le bien-être de la population burundaise.

Le Conseil des Ministres avait analysé ce dossier mais avait constaté que certains indicateurs nécessitaient d'être corrigés et l'avait retourné pour être retouché.

Après analyse du document retravaillé, le Conseil l'a trouvé conforme aux orientations qui avaient été données et l'a adopté.

2. Projet d'ordonnance ministérielle portant harmonisation des rémunérations des gestionnaires et personnels des projets financés par les partenaires techniques et financiers, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique.

Dans le cadre de la gestion saine et efficace des projets financés par les partenaires techniques et financiers, et après le constat des disparités au niveau des rémunérations et autres frais de fonctionnement dans ces projets, le Ministère en charge des finances, en sa qualité d'ordonnateur principal de tous les dépenses de l'Etat, a décidé de mettre en place une grille harmonisant les rémunérations et autres frais de fonctionnement des gestionnaires desdits projets.

L'objectif est de permettre la stabilisation des mouvements du personnel au sein de ces projets.

C'est l'objet de ce projet d'ordonnance.

Il convient de souligner que la rémunération du personnel de tous ces projets sera assujettie à l'impôt sur le revenu, et cette rémunération sera payée en francs burundais. Par ailleurs, les contrats de travail des coordonnateurs de projets seront contresignés par le Ministre en charge des Finances.

Enfin, les véhicules de ces projets ne doivent être utilisés que pour les déplacements de service. Après les heures de service, tous les véhicules doivent être garés dans les enceintes des projets.

Après échanges et débat, le Conseil a constaté que le projet nécessitait d'être enrichi et a mis en place une équipe qui va le retravailler. Le projet sera ramené en Conseil des Ministres dans un délai de deux semaines.

3. **Audit approfondi d’Air Burundi étendu à la SOBUGEA, détermination de la valeur actualisée de leur patrimoine et de l’action et proposition d’une stratégie de restructuration/redressement de la Compagnie Air Burundi et d’amélioration des performances de la SOBUGEA**, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique.

Dans le cadre de la relance du transport aérien, le Gouvernement de la République du Burundi s’est engagé à mobiliser les fonds nécessaires et prendre d’autres mesures d’accompagnement visant le redressement d’Air Burundi.

C’est dans cette optique que le Gouvernement de la République du Burundi a commandité un audit pour procéder à un diagnostic approfondi d’Air Burundi et étendu à la SOBUGEA, déterminer la valeur actualisée du patrimoine et de l’action, et proposer une stratégie de redressement de la Compagnie Air Burundi et d’amélioration des performances de la SOBUGEA.

Pour procéder à une restructuration/redressement d’Air Burundi, il est proposé notamment la fusion préalable d’Air Burundi et de la SOBUGEA compte tenu de la similarité des activités de ces deux sociétés, ainsi que la mobilisation des fonds nécessaires pour garantir la relance de l’activité de transport aérien.

Comme partenaire stratégique, il faudra chercher une compagnie aérienne solide et expérimentée pour participer au capital de la compagnie et à sa gestion. Si le partenariat stratégique est retenu, le Gouvernement détiendrait au minimum 51% des actions et le partenaire ne devrait pas dépasser 49% des actions.

Après échange et débat, le Conseil a adopté l’idée de la fusion de ces deux entités et a mis en place une équipe qui va proposer des actions concrètes en rapport avec la mise en œuvre de cette fusion. Cette proposition sera présentée au Conseil des Ministres dans un délai d’un mois.

4. **Projet de décret portant cession d’un terrain à usage industriel à Monsieur GATEFERI Gérard**, présenté par le Ministre des Transports, des Travaux Publics, de l’Equipement et de l’Aménagement du Territoire.

Monsieur GATEFERI Gérard a introduit sa demande de cession d’un terrain de 12 hectares situé à Kiyange, Zone Buterere en échange de son terrain de la même superficie situé à Maramvya en Zone Buterere.

En 2016 en effet, ce terrain de Maramvya a été attribué par le Ministère en charge de l’Urbanisme à Monsieur NTIGACIKA Adrien pour l’implantation de

l'usine FOMI sans qu'aucune indemnisation ne soit donnée à Monsieur GATEFERI Gérard.

A l'heure actuelle, la procédure d'indemnisation avec la formule d'échange de terrain a été amorcée et les structures compétentes ont donné un avis favorable pour cette indemnisation.

Ce projet est proposé afin de légaliser cette cession conformément au Code Foncier.

Après échange et débat, le Conseil a approuvé le principe de l'indemnisation mais a demandé de s'assurer préalablement de l'authenticité des documents détenus par l'intéressé. Par ailleurs, il faudra que l'intéressé présente le projet qu'il veut réaliser sur ce terrain pour que le Gouvernement vérifie qu'il est en conformité avec la Vision du Gouvernement en ce qui concerne l'aménagement de la Ville de Bujumbura.

5. Projet de décret portant octroi d'un permis de recherche des terres rares et des minerais associés dans le périmètre Minago-Murago en faveur de la société FEROX MINERALS CONFORMITY (FEMICO) SPRL, présenté par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines.

La société FEROX MINERALS CONFORMITY (FEMICO) est une société de droit burundais.

Cette société a été créée pour mener des activités d'exploration, de prospection et de recherche des minerais de terres rares sous toutes ses formes sur le périmètre Minago-Murago d'une superficie de 149 km².

Pour ce faire, elle a déposé un dossier complet de demande de permis de recherche au ministère en charge des mines.

Conformément au Code minier, le permis de recherche est délivré pour une durée de trois ans et peut être renouvelé deux fois pour une durée de deux ans chaque fois.

Analysant le programme des travaux proposés et les capacités techniques et financières de la société FEROX MINERALS CONFORMITY, et compte tenu du fait que ce projet cadre bien avec les objectifs du Programme National de Développement, les services techniques proposent d'accorder à la société le permis de recherche demandé.

A l'issue de l'analyse du projet, le Conseil des Ministres l'a adopté moyennant quelques corrections.

6. Note sur les stratégies de réformes institutionnelle et organisationnelle de la REGIDESO, présentée par le Ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines.

La Regideso est une société commerciale de droit public régie par la loi n°1/09 du 30 mai 2011 portant Code des sociétés privées et à participation publique.

Depuis 1990, le Gouvernement du Burundi ne ménage aucun effort pour la redresser afin de la rendre efficace.

Malgré ces efforts du Gouvernement, les performances de la Regideso n'ont jamais été pleinement satisfaisantes. En effet, les pertes de distribution de l'eau potable et de l'électricité restent élevées et le taux de recouvrement annuel moyen n'est que de 66%. D'autres défis se font observer.

Face aux dysfonctionnements qui s'observent, une réforme institutionnelle et organisationnelle de la Regideso recommandée à travers les différentes mesures proposées pour son redressement et l'amélioration de ses performances constitue une urgence.

Au niveau de cette restructuration institutionnelle et organisationnelle de la Regideso, la note indique qu'il est envisagé la séparation des services publics de l'eau potable et de l'électricité pour permettre des performances de chaque institution sectorielle.

C'est dans ce cadre qu'un groupe de consultants est à l'œuvre pour mener une analyse approfondie conduisant vers la séparation de ces services. Comme accompagnement de ce processus de réforme institutionnelle et organisationnelle de la Regideso, il est proposé la mise en place d'un comité de pilotage au plus haut niveau pour permettre des résultats conformes aux orientations stratégiques du Gouvernement.

Après échange et débat, la proposition de la Note a été adoptée.

7. Divers

- Le Ministre en charge des Finances et celui en charge de l'Agriculture ont parlé de certaines organismes internationaux qui veulent contourner les orientations du Gouvernement en ce qui concerne la lutte contre le coronavirus pour intervenir dans le plan de contingence de cette pandémie. Il a été recommandé à tout en chacun d'être vigilant pour ne pas tomber dans des pièges.

6

- Le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage a informé le Conseil que les caféiculteurs se félicitent que l'Etat ait repris en mains le secteur du café et adressent leurs remerciements au Gouvernement pour avoir été payés à temps.
- La Ministre à la Présidence chargée des Affaires de la Communauté Est Africaine a demandé aux membres du Gouvernement d'informer chaque fois le Ministère sur les réunions auxquelles les ministères sectoriels sont appelés à participer en cette période où les réunions au niveau de la Communauté se font par vidéoconférences.
- Le Ministre de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Local a parlé du processus électoral qui s'est très bien déroulé.
- Le Ministre des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre est revenu sur les inondations de Gatumba qui ont causé le déplacement de plus de dix mille ménages. Il a remercié toutes les personnes et structures qui leur ont accordé de l'assistance et a demandé aux membres du Gouvernement de mobiliser le personnel et d'autres structures sous leur tutelle pour qu'ils rassemblent leurs contributions et viennent en aide à cette population dans le cadre de la solidarité locale.

Bujumbura, 28 mai 2020

Le Secrétaire Général du Gouvernement et Porte
Parole du Gouvernement

Prosper NTAHORWAMIYE

Ministère des Affaires Etrangères

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi